

Le verbe *suraller*

PAR

GUNNAR TILANDER

1. SURALLER INTRANSITIF ET NEUTRE

Le plus ancien exemple relevé de *suraller* se trouve dans Modus, où ce verbe est intransitif ou neutre:

Ce qui est dist es douces bestes *souraler* est dist es noires bestes boissier, 39,9.

Sur *boissier* 'tromper, trahir', ici au sens de 'passer une voie sans en donner connaissance au chasseur et sans crier, se rapportant au limier', voir Wartburg, *Franz. etym. Wörterbuch*, I, 301, art. *bauson*, *bausjan*.

Suraller a le même emploi chez Charles IX (1550-74):

C'est de peur de *suraller* selon ce que l'on luy (au chien) a monstré de jeunesse, *De la chasse du cerf*, éd. Henri Chevreul, Paris, 1859, p. 86.

Littré et le *Dict. général* enregistrent *suraller* comme verbe intransitif, mais Remigereau, dans ses *Recherches sur la langue de la vénerie et l'influence de du Fouilloux dans la littérature et la lexicographie* (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, Fascicule 142), Paris, 1963, p. 296, prétend à tort que ces deux autorités se trompent et que *suraller* ne peut être employé comme verbe intransitif.

Dans *Littré et Remigereau comme lexicographes*, Karlshamn, 1968, *Cynegetica* XVII, p. 101-2, j'offre de nombreux exemples de l'emploi de *suraller* comme verbe intransitif empruntés au grand connaisseur de la langue de la vénerie Jean de Ligniville, *Les Meutes et veneries* (vers 1635) et à d'autres auteurs cynégétiques. Chez Ligniville, *suraller* se rapporte au limier ou aux chiens, et dans un seul exemple au chasseur (p. 102).

2. SURALLER LA BÊTE

Dans les plus anciens exemples de l'emploi transitif, *suraller* a comme régime l'animal chassé:

Il dit vrai! Veez le cy aller!

La, compains, vaulcy, va avant!

Garde bien de *le souraller* (*seur aller*, ms. H, *suraller* IT), Jacques de Brézé, *La Chasse, Les Dits du bon chien Souillard*, éd. Gunnar Tilander, Lund, 1959, *Cynegetica*, VI, p. 33 (entre 1481-1490, *ib.*, p. 26).

Il doyt prendre ses devans, et faire ses enceinctes deux ou troys fois: l'une par les grandz chemins et voyes, a fin de s'ayder de son œil; l'autre par le couvert de peur que son chien *le* (cerf) *suraille*, Jacques du Fouilloux, *La Vénerie et l'Adolescence*, éd. Gunnar Tilander, Karlshamn, 1967, *Cynegetica* XVI, 29, 26 (de 1561).

Leur ayder . . en les faisant requester par les costez des voyes et chemins, et non par le dedans car ilz y auront beaucoup plus de sentiment et ne *le* (cerf) *sur-alleront* pas si tost qu'ilz feroient dedans les chemins, *ib.*, 40, 39.

Aux chaleurs, et au temps des fleurs, que les herbes ont senteur, les chiens *sur-allent* plus tost *les bestes* qu'en autre saison, *ib.*, 40, 119.

3. SURALLER LA VOIE

Le régime *suraller la bête* a été remplacé cependant par *suraller la voie*, qui est la construction courante du verbe:

La meute peut aussi *suraller les voies* du chevreuil qu'elle chasse, *Traité de la chasse aux chiens courans pour le lievre, le chevreuil et le renard*, ms. 244 de la Bibliothèque de Chaumont, de 1777.

Un limier qui a passé par dessus de bonnes voies sans s'en rabattre, *les a surallées*; un veneur qui fait une route à l'œil, *sur-alle les voies* lorsqu'il passe sans les apercevoir, d'Yauville, *Traité de vénerie*, Paris, 1788, p. 79; Leconte Desgraviers, *Essai de vénerie, ou l'Art du valet de limier*, 2e éd., Paris, 1804, p. 243-44; August Desgraviers, *Le Parfait Chasseur*, Paris, 1810, p. 344; [Rousselon,] *Traité des chiens de chasse*, Paris, vers 1835, p. 195.

Un chien qui passe sur une voie sans se rabattre *sur-alle la voie*, Elzéar Blaze, *Le Chasseur au chien courant*, II, Paris, 1838, p. 434.

Un limier, un chien courant *suralle les voies*, lorsqu'il passe dessus sans se rabattre, Edmond le Masson, *Nouvelle Vénerie normande*, Avranches 1841, p. 348.

Sur aller la voie est se laisser entraîner au delà de l'endroit où la bête a fait un retour ou un revery, J. Lavallée, *Technologie cynégétique*, 1863, p. 178.

Le limier qui passe sur les voies d'un animal sans les marquer *a surallé la voie*, Lage de Chaillou, *Nouveau Traité des chasses à courre et à tir*, Paris, sans date (1869), II, 442.

Un chien qui passe sur les voies sans les marquer *a sur-allé les voies*, *Chasse Moderne*, Larousse, 1900, p. 686.

Un chien *suralle des voies* quand il passe dessus sans se rabattre, Georges Lanorville, *Les Chasses du sanglier*, Paris, 1925, p. 293.

4. DÉFINITIONS DE SURALLER

La plus ancienne définition de *suraller* se trouve dans Robert de Salnove, *La Vénerie royale, Dict. des chasseurs*, Paris, 1655, p. 34 (à la fin du volume):

Sur-aller, c'est quand un limier ou un chien courant passe sur les voyes d'une beste, sans en rabattre, et en remonstrer à celuy qui le meine, p. 34 (à la fin du volume); *Traitté de toute sorte de chasse et de pêche*, Amsterdam, 1714, II, sans pagination; *L'Art de toute sorte de chasse et de pêche*, Lyon, 1730, II, 395; *Amusemens de la chasse et de la pêche*, II, Amsterdam, 1743, sans pagination.

Sur-aller, c'est quand un chien passe sur les voyes sans crier, et sans donner aucune marque que la bête y a passé, Jacques Espée de Selincourt, *Le Parfait Chasseur*, Paris, 1683, p. 375; Massé, *Dictionnaire portatif des eaux et forêts*, Paris, 1766, II, 267.

Sur aller, c'est lorsqu'un Veneur avec son chien passe sur les voyes d'un Cerf ou d'une autre bête sans se rabattre, [Gaffet de la Briffardiére,] *Nouveau Traité de vénerie*, Paris, 1742, p. 215.

Sur-aller, c'est lorsque le limier passe sur les voies d'un animal, à la chasse duquel il est destiné, sans s'en rabattre; encore, lorsque les chiens de meute passent sur les voies de l'animal qu'ils ont attaqué sans en avoir de connaissance, Le Verrier de la Conterie, *L'Ecole de la chasse aux chiens courans*, Rouen, 1763, II, 384-5.

Suraller, ce mot se dit d'un limier ou d'un chien courant qui passe sur la voie sans se rabattre et sans rien dire, J.-J. Baudrillart, *Dictionnaire des chasses*, Paris, 1834, p. 648; Léon Bertrand, *Dictionnaire des forêts et des chasses*, Paris, 1846, p. 404.

Cette définition se retrouve chez plusieurs auteurs, mais la fin «sans se rabattre et sans rien dire» est remplacée par:

sans en rabattre et sans en remonstrer à un chasseur, J. B. Delisle de Sales, *Dictionnaire théorique et pratique de chasse et de pêche*, Paris, 1769, II, 381; [Fr. Lacombe,] *Dictionnaire de toutes les espèces de chasses*, Paris, l'an troisième (1794), p. 416.

sans en rabattre et en rencontrer à celui qui le mene, Delisle de Sales, I, 182 (*rencontrer* est une erreur pour *remonstrer*, qu'il emploie II, 381, voir ci-dessus).

et qu'il n'en montre rien, *Traité de la chasse aux chiens courans pour le lievre, le chevreuil et le renard*, ms. 244 de la Bibliothèque de Chaumont, de 1777.

sans se rabattre ou sans crier, Lacombe, *op.cit.* de 1794, p. 110.

sans s'en rabattre et sans la marquer, Jourdain, *Traité général des chasses à courre et à tir*, Paris, 1822, II, 303.

5. VOIES SURALLÉES

Pairault offre l'expression *voies surallées*:

Voies surallées, celles sur lesquelles les veneurs ou autres personnes ont marché sans les apercevoir, *Nouveau dictionnaire des chasses*, Paris, 1885, p. 386.

6. SE SURALLER

Remigereau (*op.cit.*, p. 296) prétend que *suraller* n'est jamais pronominal, contrairement à Littré et au *Dict. général*, qui le traduisent par 'revenir sur ses voies', sens qui selon Remigereau n'existe pas. Dans *Littré et Remigereau comme lexicographes*, p. 100–101, j'ai montré cependant que *se suraller* est fréquent dans ce sens, et j'en donne pour preuve de nombreux exemples tirés des auteurs cynégétiques (p. 101).

7. CONJUGAISON DE SURALLER

Suraller se conjugue comme un verbe régulier de la première conjugaison. De nombreux exemples de *il suralle*, *il a surallé* sont cités dans le chap. 3, *les chiens surallent*, du Fouilloux, 40, 119, *les chiens le suralleront*, *ib.*, 40,39, etc.

Parfois, *suraller* subit cependant l'influence du verbe simple *aller*:

Un limier *surva* quand il passe sur les voies d'un cerf sans en rabattre et en remonter à celui qui le mène, Delisle de Sales, *Dict. de chasse et de pêche*, 1769, I, 182, II, 381; Lacombe, *Dict. de toutes les espèces de chasses*, Paris, 1794, p. 416; de Mersan, *Manuel du chasseur*, Paris, 1808, p. 355.

de peur que son chien *le suraille*, du Fouilloux, 29,26.

Gunnar Tilander
ULRICEHAMN